

# La Fondation Henri & Marcelle Gaspoz

Autor(en): **Attinger, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128793>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

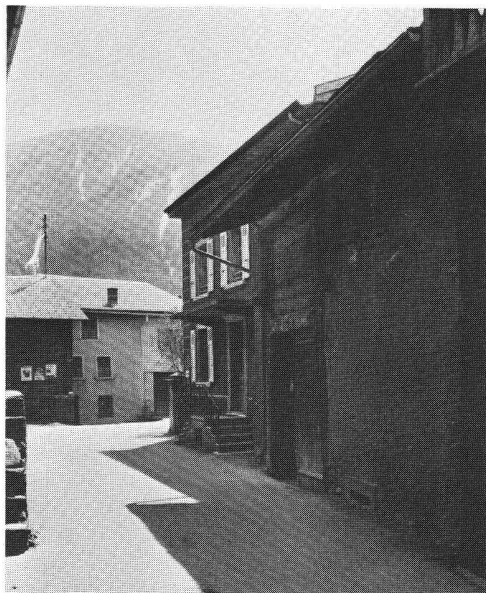
<http://www.e-periodica.ch>

# LA FONDATION HENRI & MARCELLE GASPOZ

Architecture

## Un prix d'architecture

Pour avoir vu passer, dans sa vie professionnelle à la Commission cantonale des constructions, des milliers de projets de constructions de tous ordres, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, Henri Gaspoz a décidé, dans l'acte de sa fondation, d'attribuer, chaque trois ans, un prix destiné à promouvoir l'architecture. Il précise que ce prix doit relever les qualités d'une œuvre architecturale de type «traditionnel», exécutée dans le Valais romand en tenant particulièrement compte de son «intégration» dans le site choisi.



**La grange  
Gabioud-Pouget  
à Orsières.**

*Etat ancien:  
vu depuis la rue.*

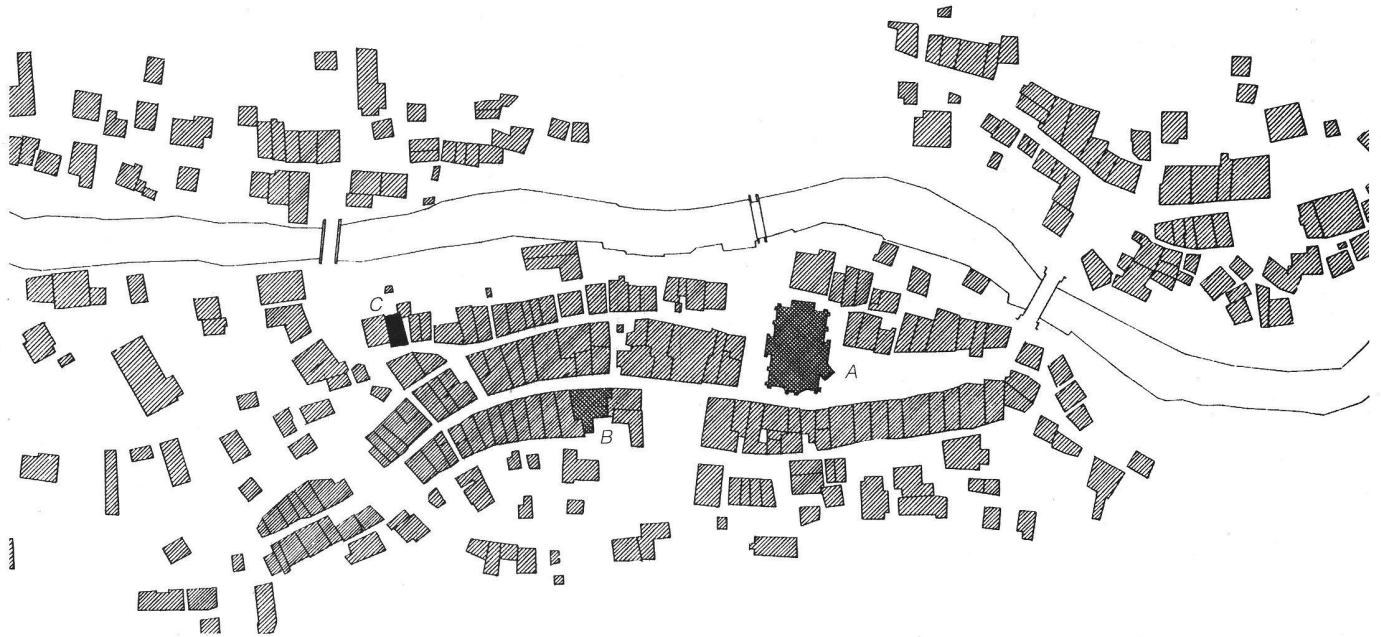
*Vu depuis la Dranse.*

Le débat contemporain autour des thèmes très délicats de l'architecture et, ou, de la tradition, de l'intégration, mots surchargés de significations diverses et contradictoires, rend assez difficile le choix d'une œuvre contemporaine, digne d'être signalée par un prix et correspondant à la volonté du fondateur. Placés face à ce problème, nous avons tenté de nous situer par rapport à l'évolution des constructions dans la partie romande du canton. Cette dernière, dans le domaine de l'habitat, est caricaturalement marquée par deux tendances complémentaires: l'abandon des lieux traditionnels d'habitat et l'étalement des constructions sur les terres agricoles environnantes.

L'abandon des anciens quartiers trouve de nombreux prétextes: coût, hygiène, voisinage, rejet d'un passé difficile, et une cause occultée, mais beaucoup plus réelle: la volonté de se conformer aux modèles valorisants du «riche propriétaire», quitte, pour cela, à abandonner sa propre culture au profit d'une culture de «cinéma» ou de «télévision» que l'on étale, dans le paysage, par la construction de villas de rêve, pseudo-provençales ou normandes, additionnées de tourelles ou de clochetons de contes de fées.

Lorsque, par exception, il y a retour ou maintien des anciens bourgs, les propriétaires s'empres- sent de faire disparaître du bâtiment tous les éléments (constructifs ou/et décoratifs) qui constituent son «visage» d'origine, son identité. Il s'agit, très souvent, d'une chirurgie plastique qui transforme l'objet de l'intervention au point qu'il devient méconnaissable. C'est ainsi que tant de sites bâtis (quartier, rue) ne laissent plus même percer





Plan de la ville d'Orsières: l'église (A), la maison de ville (B), la grange Gabioud-Pouget (C).

les traces de leur histoire. Cette destruction est, formellement, aussi réelle que celle qui aurait été provoquée par explosions ou séismes, effaçant, comme eux, les traces du passé dont sont issus les êtres et les choses et qui nourrissent notre mémoire et celle du pays.

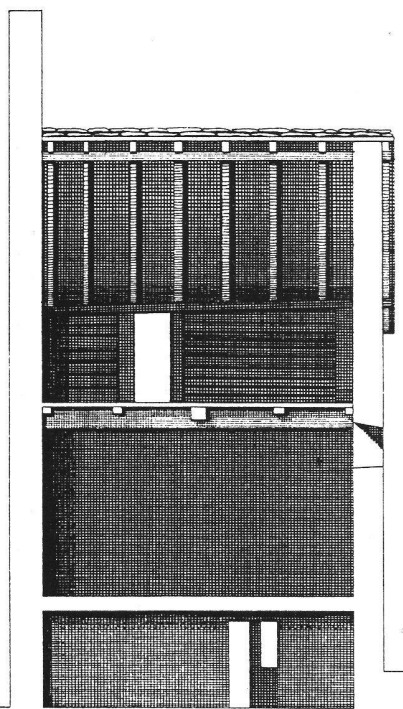
En choisissant le projet de réaffectation que M. Patrice Gagliardi, architecte EPFL à Sion, a établi pour la famille Gabioud-Pouget à Orsières, nous voulons promouvoir la réutilisation d'anciens bâtiments en tant qu'éléments constituant d'ensembles bâtis homogènes et harmonieux. L'exemple désigné par ce prix présente un rapport de pertinence entre une structure ancienne et un usage nouveau: le projet installe la nouvelle fonction en observant et réutilisant, en affinité, les

éléments spatiaux, matériels et constructifs déjà donnés, de façon que la transformation qui en résulte laisse le bâtiment original évidemment reconnaissable. Il fait aussi la démonstration que la renaissance d'un ancien bâtiment peut se faire sans douleur, avec beaucoup de sensibilité et de discrétion, en évitant les cocoricos et les clinquants qui trop souvent accompagnent les actes architecturaux.

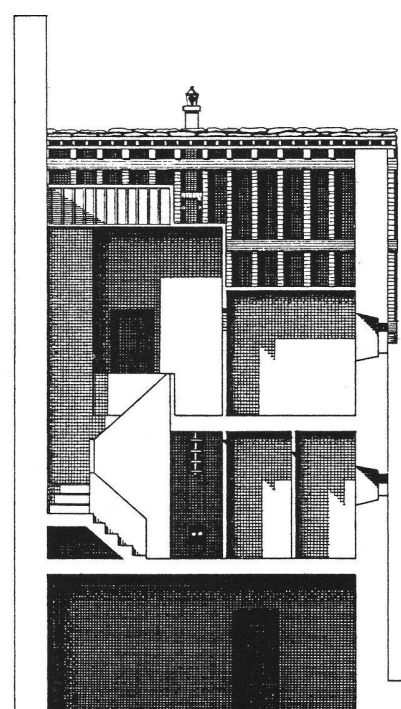
Nous espérons par ce choix, par ce prix, contribuer à faire la démonstration que la simplicité, la discrétion, la subtilité et le respect sont aussi des qualités essentielles dans l'art de bâtir.

*Bernard Attinger, architecte cantonal*

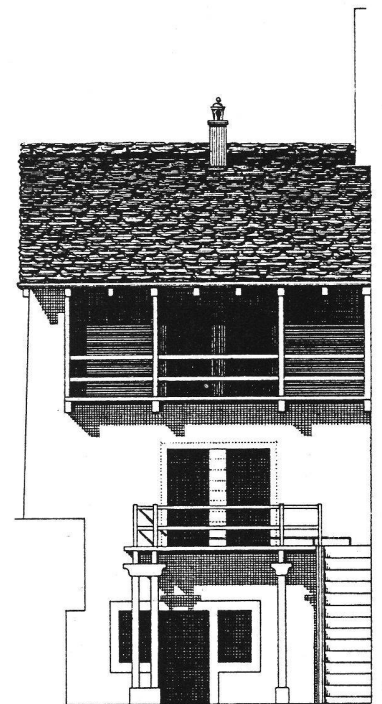
**Transformation de la grange Gabioud-Pouget en habitation, Orsières 1982-1984. Projet: Patrice Gagliardi, architecte EPFL, à Sion.**



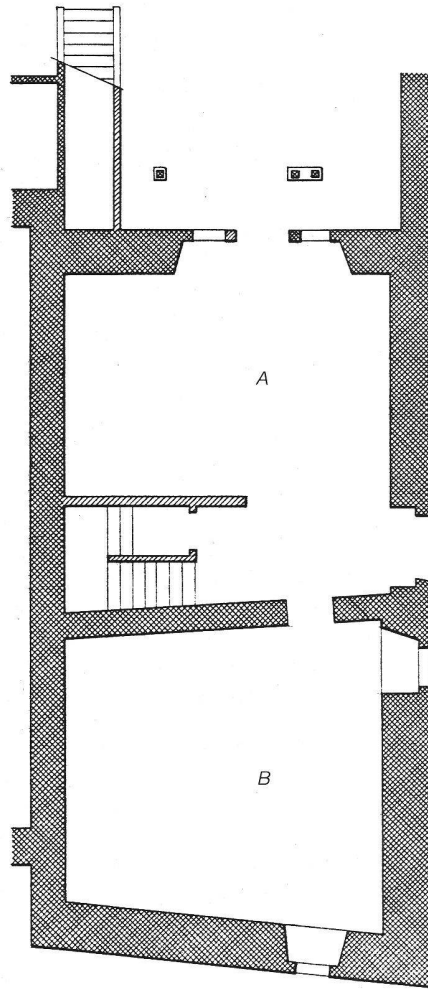
Etat avant la transformation: coupe transversale.



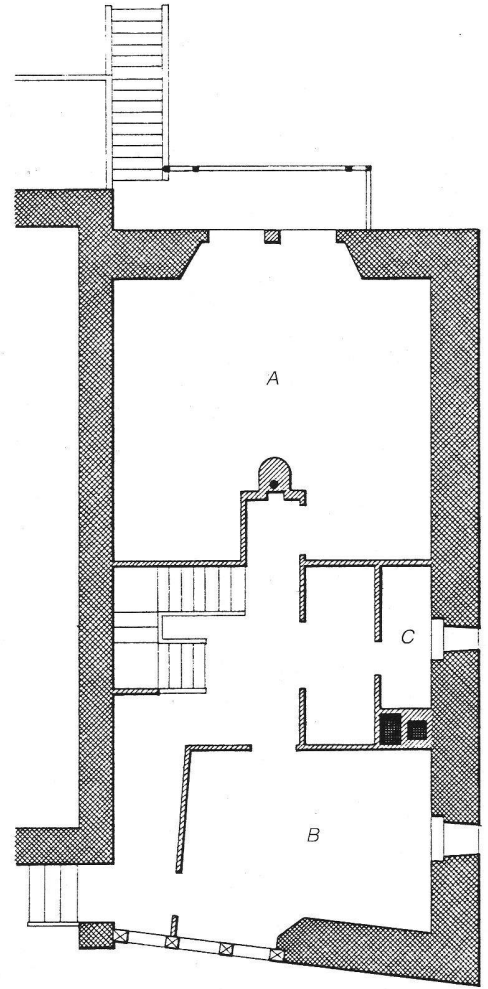
Coupe sur la nouvelle cage d'escalier.



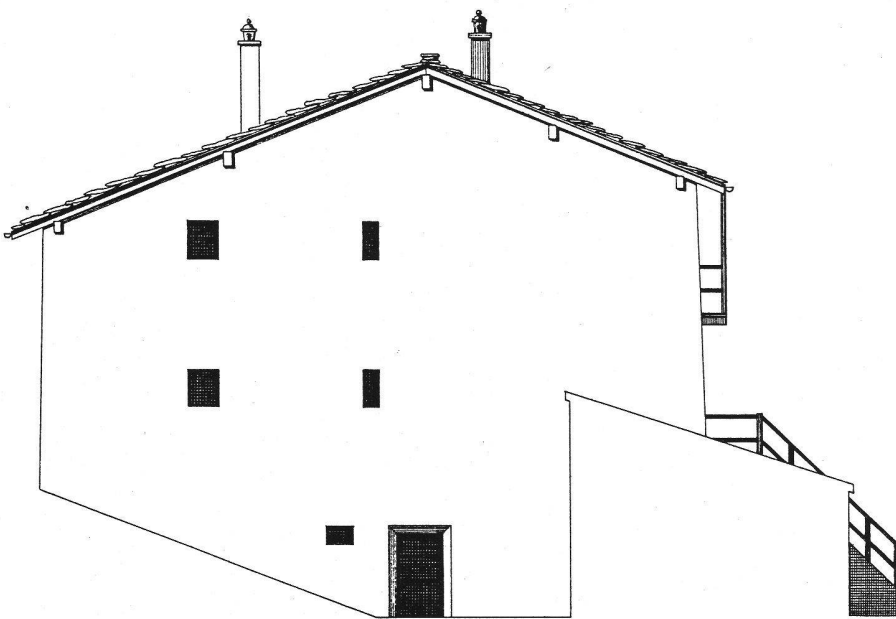
Façade sur la Dranse.



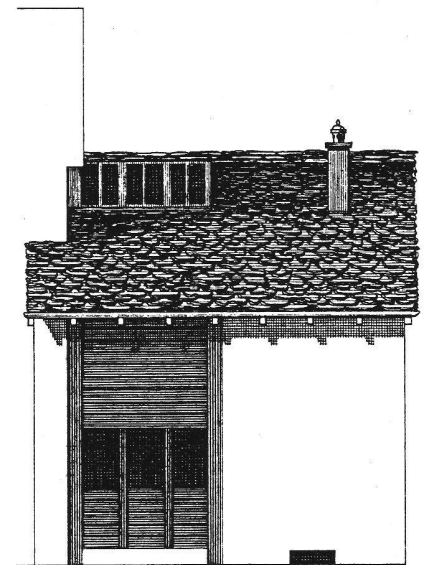
Plan du rez-de-chaussée inférieur:  
atelier (A), cave et buanderie (B).



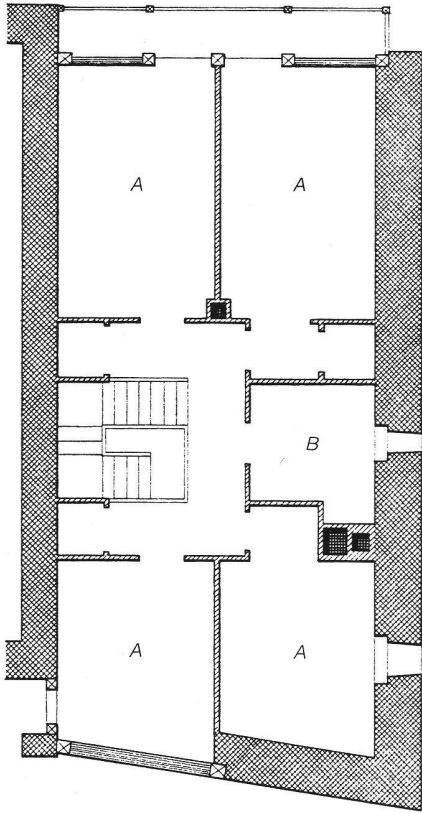
Plan du rez-de-chaussée supérieur:  
séjour (A), cuisine (B), cabinet de toilette (C).



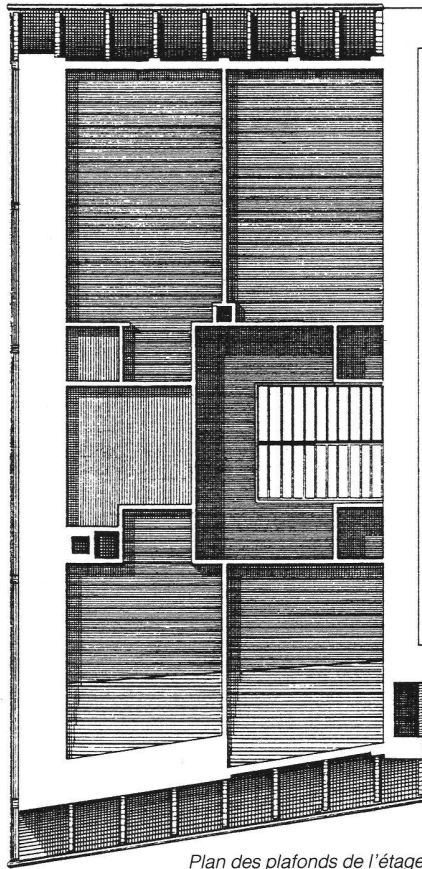
Façade sur la charrière.



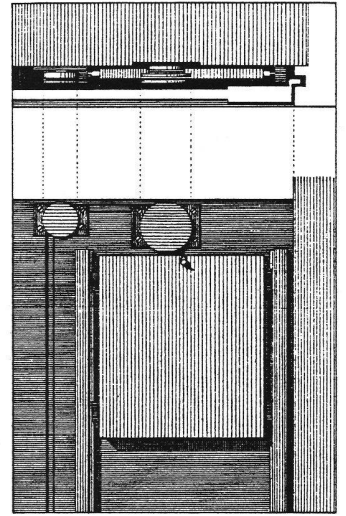
Façade sur la rue.



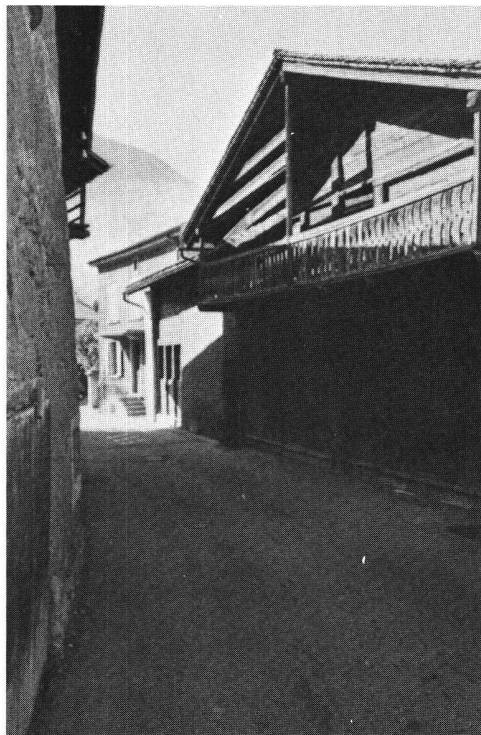
Plan de l'étage chambres (A),  
salle de bains (B).



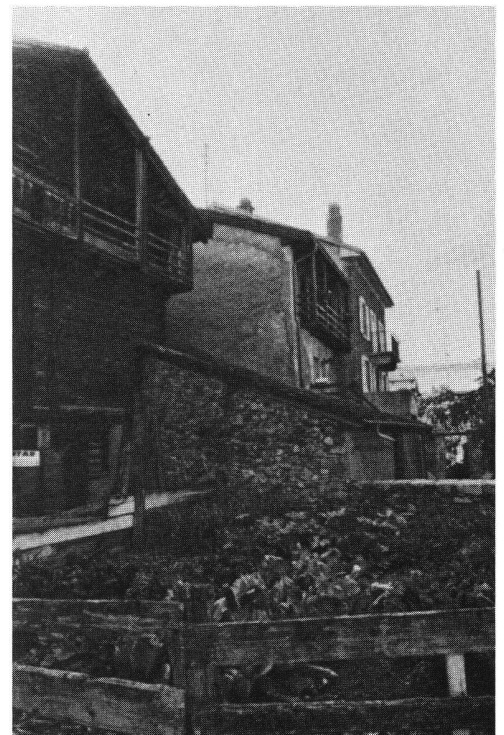
Plan des plafonds de l'étage.



Détail du mécanisme des contrevents  
sur la rue.



Nouvel état: depuis la rue.



Depuis la Dranse.